

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 398 Lundi 18 Mai 2020 – Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Peggy DICKENS, Caroline JEHL, Françoise SEILER, Anne-Laure VIARD, Olivier BAYLE, Didier CHAVRIER, Bernard DUROURE, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX – DAG.

Membres du BEX excusés : Vincent LECRUBIER,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 17 h 30

SUIVI				
Prochain BEx	Le Mardi 2 Juin à 17 h 30 en distanciel			
Répartition des Membres du BEx et de la DTN sur les Conférences Territoriales des Sports de Pagaie.	REGIONS	DATE	HEURE	Membre du BEx
	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	10 juin 2020	20h00	J. ZOUNGRANA
	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	5 juin 2020	16h00	O. BAYLE
	BRETAGNE	10 juin 2020	9h00	E. GIRARD
	CENTRE-VAL DE LOIRE	29 mai 2020	19h00	E. GIRARD
	GRAND EST	10 juin 2020	19h00	O. BAYLE
	HAUTS-DE-FRANCE	4 juin 2020	19h00	J. ZOUNGRANA
	ILE-DE- FRANCE	8 juin 2020	20h30	O. BAYLE
	NOUVELLE AQUITAINE	26 mai 2020	19h00	J. ZOUNGRANA
	NORMANDIE	5 juin 2020	19h00	E. GIRARD
	OCCITANIE	8 juin 2020	18h00	E. GIRARD
	PAYS DE LA LOIRE	8 juin 2020	19h00	J. ZOUNGRANA
	PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR	9 juin 2020	18h30	O. BAYLE
	GUADELOUPE	22 mai 2020	18h00	J. ZOUNGRANA
	GUYANE	29 mai 2020	20h00	J. ZOUNGRANA
	MARTINIQUE	25 mai 2020	16h00	E. GIRARD
REUNION	28/29 mai 2020	17h00	J. ZOUNGRANA	

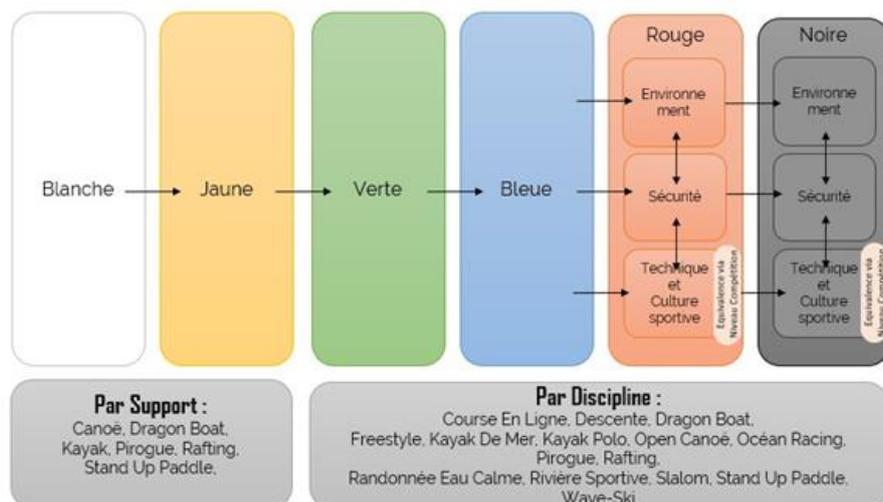
DECISIONS du BUREAU EXECUTIF

1. Conseil Fédéral	Conseil Fédéral du 6 juin en distanciel, Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> • Intervention du Président du Conseil Fédéral, • Intervention du Président Fédéral, • Intervention du Directeur Technique National, • Intervention du Secrétaire Général,
--------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • AG fédérale, • Finances, • Fonds de développement, • Plan de rebond suite à l'Enquête club, • Règlements sportifs, • Présences des Membre CF sur les championnats de France. • Suivi budgétaire 2020, • Projet Sportif Fédéral, • SDAGE, renouvellement des représentants aux Comités de Bassin. <p>→ Validation de l'ordre du jour par le BEx</p>
<p>2. Assemblée Générale prévue initialement le 20 juin 2020</p>	<p>Les conditions ne seront pas réunies pour organiser cette Assemblée Générale en présentiel le 20 juin, ainsi que les réunions des conseils des territoires prévues sur le même week-end. Certains territoires risquent d'être encore en rouge et la réunion du Conseil des Territoires et du Développement sera difficile, si toutes les régions ne sont pas présentes.</p> <p>De nombreuses incertitudes demeurent ne permettant pas de s'assurer de la présence possible de tous les représentants, et de réserver les salles, les hébergements et la restauration.</p> <p>La date n'est pas encore arrêtée mais le BEx se prononce en faveur de l'étude d'un report de cette AG afin qu'elle puisse se réaliser en présentiel ainsi que les conseils des territoires et du développement.</p>
<p>3. Règlements Sportifs de la descente et du dragon boat</p>	<p>Les nouveaux règlements de la Descente et du Dragon Boat pour les saisons 2021 et 2022 sont présentés au BEx pour une validation par le Conseil Fédéral du 6 juin.</p> <p>Celui du Slalom sera étudié mercredi 20, ceux de l'Ocean Racing, du Kayak Polo et le Waveski Surfing, respectivement le lundi 25, le mercredi 27 et le jeudi 28. Il reste à programmer la Course en Ligne – Marathon – Paracanoë, le Raft et le Freestyle.</p> <p>→ Validation par le BEx de ces règlements, sauf sur l'article 1 des règles particulières de Dragon Boat pour une modification mineure de forme.</p>
<p>4. Compte-Rendu de la Commission Loisir du 18 mars</p>	<p>En raison du COVID19, de nombreuses manifestations ont été annulées, ou en passe de l'être. Plusieurs structures ont fait remonter leurs difficultés à inscrire des manifestations sur GOAL (pirogue, randonnées, dragon boat...) Benoît RAZIMBAUD se charge de vérifier d'où proviennent ces blocages, afin d'y remédier.</p> <p>Les régions vont être relancées pour qu'elles inscrivent tous leurs événements sur GOAL.</p> <p>Le travail sur les sentiers nautiques se poursuit. Plusieurs sites sont déjà identifiés, en lien avec nos partenaires Barrages EDF et le CA Brie Picardie. Pour les structures qui seraient intéressées par de nouveaux Sentiers, il est conseillé de prendre contact avec Antoine DUBOST. Une plaquette et un site Internet, sont en cours de création.</p> <p>→ Validation par le BEx pour ce Compte-rendu</p>
<p>5. Projet Sportif Fédéral</p>	<p>Conférences territoriales et de la présence des membres du BEx et de la DTN sur ces conférences : la répartition des membres du Bex est effectuée dans le suivi.</p>

	<p>Action matériel Jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> 64 dossiers ont été déposés par des structures pour une somme globale de 129 k€. Pour rappel, l'enveloppe n'est que de 66 030 €. <p>Certains dossiers demandent 100% de l'achat matériel, ce qui n'est pas possible (limitation à 80%). Les résultats seront proposés en fin de semaine.</p>
<p>6. Championnat d'Europe de freestyle 2020</p>	<p>Maintien ou report des Championnats d'Europe de Freestyle d'octobre 2020 à Vaires-sur-Marne.</p> <p>En accord avec la commission nationale Freestyle, le BEx propose un report de ce Championnat d'Europe compte tenu du contexte.</p> <p>Un courrier formalisant cette demande sera transmis à l'ECA par le Président Fédéral.</p> <p>→ Validation par le BEx de ce point</p>
<p>7. Compte-Rendu du Bureau Enseignement Formation du 28 avril</p>	<p>Ordre du jour</p> <ul style="list-style-type: none"> Pagaies Couleurs : Validation règlement, Référentiels, Web APP, Formation h1, Construction des outils (Tableau de progression, schéma, guide...), Formations à distance : Continuité des formations fédérales (AMFPC et MFPC) et CQP court, E-learning : Stratégie opérationnelle, Formation à distance sous WordPress, Plan d'actions 2020 : Monitorat Eau Calme, Institut National Fédéral de Canoë Kayak, Formation de Guide, Plan de formation pour les clubs et les dirigeants. <p>→ Validation par le BEx de ce Compte-Rendu,</p>
<p>8. Règlement Pagaies Couleurs</p>	<p>Le règlement « Pagaies Couleurs » est proposé pour validation au Bureau Exécutif. La progression Pagaies Couleurs, de la Pagaie Couleur Blanche à la Pagaie Couleur Noire est constituée d'une méthode qui s'appuie sur des outils qui accompagnent et valorisent les pagayeurs et pagayeuses et leurs expériences diversifiées de navigation (milieux, modes de pratique, embarcations, disciplines, parcours).</p> <p>La progression se décline :</p> <ul style="list-style-type: none"> Par embarcation pour les Pagaies Couleurs blanches et jaunes Par discipline pour les Pagaies Couleurs vertes, bleues, rouges et noires. Selon des fondamentaux de quatre ordres : <ul style="list-style-type: none"> La culture sportive : la connaissance du système fédéral, des disciplines et de quelques notions sur l'entraînement. L'environnement : la connaissance des facteurs physiques et environnementaux, de la faune et de la flore ayant un lien direct avec la pratique des disciplines. La sécurité : la sécurité vis-à-vis de soi, vis-à-vis des autres et vis-à-vis du milieu. La technique : la propulsion, la transmission, l'équilibre et la direction.

→ Validation par le BEx de ce Règlement,



→ Validation par le BEx de ce Règlement,

9. Règles de sélection Sprint pour les Jeux Olympiques de Tokyo en 2021.

Le présent avenant a pour objet de modifier les règles de sélections olympiques 2020 partagées et validées par le GSOP du 11 juin 2019, validées par le Bureau Exécutif de la FFCK du 12 juin 2019 et validées ensuite par la Commission Consultative de Sélection Olympique (CCSO).

Au regard de la situation exceptionnelle liée à la pandémie de COVID-19 et au report sur 2021 des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo, il apparait que les conditions énoncées dans le paragraphe susmentionné sont réunies et autorisent la modification et l'amendement des règles de sélections olympiques 2020 dans leur version initiale.

Le présent avenant s'intéresse spécifiquement aux épreuves de course en ligne. Un avenant complémentaire sera proposé pour les épreuves du slalom.

→ Validation par le BEx de ces Règles,

10. Règles de sélection Paracanoë pour les Jeux Paralympiques de Tokyo en 2021.

Le présent avenant a pour objet de modifier les principes de sélections paralympiques 2020 partagées et validées par le GSOP de la FFCK du 11 juin 2019, validées par le Bureau Exécutif de la FFCK du 12 juin 2019 et validées ensuite par la Comité Paralympique de sélection (CPS) du Comité paralympique et sportif française (CPSF).

Au regard de la situation exceptionnelle liée à la pandémie de COVID-19, de son impact sur la saison sportive internationale 2020 et au report sur 2021 des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo, il apparait que les conditions énoncées dans la version initiale des principes de sélections paralympiques sont fortement perturbées et nécessitent dès lors d'être complétées par voie d'avenant.

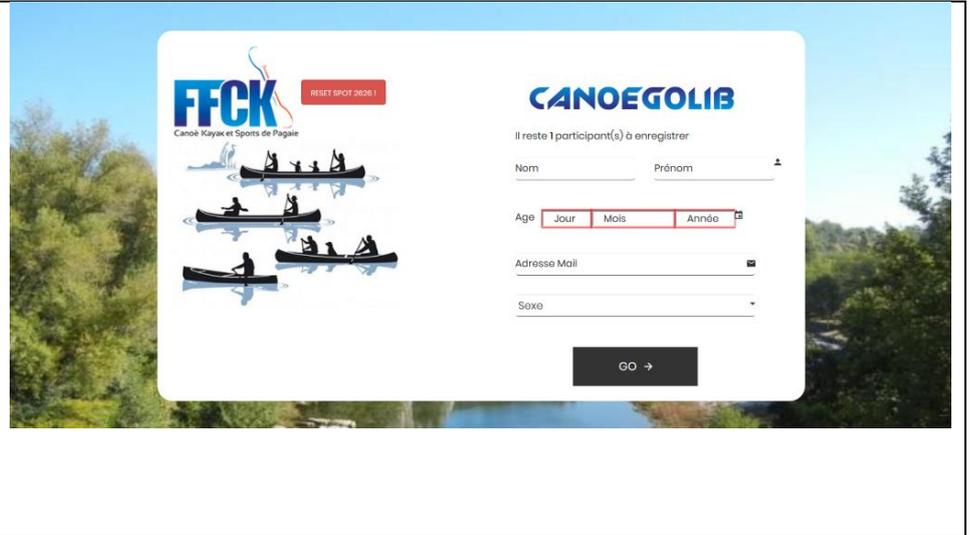
→ Validation par le BEx de ces Règles,

ETUDES du BUREAU EXECUTIF	
<p>1. Doctrine sanitaire et pédagogique du 11 mai au 2 juin.</p>	<p>La FFCK a élaboré une doctrine sanitaire et pédagogique permettant d'adapter aux sports de pagaie les règles et les recommandations gouvernementales de déconfinement. Cette doctrine est mise en place du 11 mai au 2 juin.</p> <p>Le Ministère des sports a limité la reprise aux embarcations individuelles, ne permettant pas une reprise réelle des activités commerciales type location (essentiellement de la pratique en kayak et canoë à 2 voire 3 places) ni des activités d'eau vive en rafting et canoraft.</p> <p>Depuis plusieurs semaines, la direction technique nationale s'est rapprochée des réseaux nationaux CK et d'opérateurs du secteur touristique et la situation à date est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Fédération nationale des loueurs professionnels de CK (FNLPCCK) a accepté de diffuser le questionnaire FFCK d'analyse d'impact et de co-réaliser une affiche à destination des structures qui organisent de la location (en cours – livraison pour la semaine du 25 mai) • L'association des propriétaires et exploitants des espaces d'eau vive (APEEV) est dans une démarche de collaboration avec la FFCK pour bénéficier d'un appui à la reprise • Des bases de raft nous ont sollicité en direct • Nous avons mis en place : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un groupe de travail composé de responsables de « grosses » bases d'eau vive et de représentants de l'APEEV qui se déroule le lundi 18 mai pour travailler sur une adaptation de la doctrine sanitaire et pédagogique des sports de pagaie défendable par la FFCK dans la seconde phase qui démarre le 2 juin ○ Un second groupe de travail avec les acteurs du secteur de la location pour le même objet, qui se déroule le mercredi 20 mai • Ce travail s'adresse globalement à l'ensemble de la filière et n'est pas liée à une condition d'adhésion à la FFCK (cadre de la délégation donnée à la FFCK).
<p>2. Etat du Covid</p>	<p>Un état des lieux est fait sur les régions et les remarques qui en découlent, c'est l'extrême diversité de situations.</p> <p>Le décret du 11 mai et les suivants ont conféré aux Préfets et aux Maires un rôle déterminant dans les autorisations de navigation et d'ouverture des installations sportives et bases nautiques. Les interprétations et positions des Maires et Préfets ont été très différentes selon les territoires allant de l'interdiction totale à la liberté de naviguer dans le respect des règles édictées par le ministère. Les plages ont quant à elles été progressivement ouvertes sur le concept de plages dynamiques. Les Préfets maritimes ont pour la plupart autorisé la navigation. Les Maires pris par les problématiques de reprise scolaire ont parfois relégué au second plan cette question.</p> <p>A la demande de la FFCK, le guide des équipements du ministère des sports intègre désormais une rubrique spécifique aux « bases de canoë Kayak et sports de pagaies » afin de rendre compte de la spécificité de nos structures au regard des bases nautiques de voile.</p>

	<p>Les adhérents doivent être informés que c'est au niveau de l'échelon local du préfet et du maire de la commune, que les décisions seront prises. Pour des cours d'eau, dans certains cas, il faut donc avoir la levée des arrêtés d'interdiction de navigation sur toutes les communes et il n'est pas rare de voir sur quelques kilomètres de rivières 3 à 5 législations différentes. Les services préfectoraux ont parfois une forte méconnaissance des problématiques.</p> <p>Il semble néanmoins que les difficultés s'amenuisent à la condition que tous les usagers respectent les consignes et particulièrement sur le grand week-end de l'Ascension.</p> <p>A partir du 25 mai, le siège fédéral ciblera les actions auprès de certains préfets et de certains maires, en fonction des sollicitations des cellules régionales d'accompagnement des clubs.</p>
<p>Suite à l'annulation du Championnat du Monde des Clubs de Dragon Boat d'Aix les Bains</p>	<p>Certains clubs font remonter le non-remboursement des sommes versées pour l'inscription pour le championnat du Monde des Clubs (Somme de 500 € pour 180 structures).</p> <p>La Ville a émis le souhait d'avoir l'appui de la FFCK, pour reporter ce championnat du Monde en 2024.</p> <p>La FFCK souhaite qu'une réunion du comité stratégique soit organisée avec la fédération internationale de dragon boat, la ville d'Aix les Bains et le comité d'organisation, afin qu'un bilan de la manifestation incluant un bilan financier précisant les modalités de remboursement de tout ou partie des frais d'inscription des clubs puisse être présenté, condition préalable à l'étude d'un report.</p>

INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF	
<p>1. Expérimentation NJUKO</p>	<p>Dans le cadre du développement de l'offre loisir à travers les services aux structures et après avoir été identifiée comme prioritaire lors du BEX du 15 novembre 2019, l'expérimentation a commencé sur la plateforme d'inscription en ligne aux manifestations.</p> <p>Un compte revendeur a été créé chez le prestataire NJUKO.</p> <p>Le test "en réel" devait être réalisé avec plusieurs organisations : VOG'A TOUL (début mai), VIDOURLE N'CO (30 mai), CAUTERACE (mi-juin, haute rivière internationale près de Cauterets), Open des Championnats d'Europe Océan Racing (septembre). Ce test a permis de créer plusieurs formulaires d'inscriptions avec les organisateurs et d'identifier les points particuliers dans la phase de création d'un événement sur la plate-forme Njuko.</p> <p>Dans l'immédiat il n'a pu aller jusqu'au bout pour cause de pandémie. Un test complet sera réalisé sur des événements à la reprise des manifestations.</p>
<p>2. EFCK</p>	<p>La campagne de labellisation EFCK est désormais terminée et s'est déroulée de deux manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconduction automatique des labels EFCK 2019 sur 2020 • Traitement des nouvelles demandes de labels <p>Nous avons à ce jour, 210 Ecoles Françaises de Canoë Kayak, en passant pour la première fois, la barre des 200 structures dont 65 en EFCK avec Mention Sportive.</p>

	<p>A noter qu'en 2019, 188 clubs ont été labellisés (dont 130 sans mention et 58 avec mention performance sportive). 13 clubs sont en attente de validation au niveau des CRCK. Une relance a été faite par les services pour qu'ils puissent statuer au plus vite sur les demandes des clubs.</p>
<p>2. Canoego</p>	<p>La page statique permettant de rendre visible l'URL au grand public et de développer l'intérieur de la plateforme a été livrée. Elle est visible en se rendant sur https://www.canoego.fr.</p> <p>Développement de la plateforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Premiers tests faits par les services des développements, ○ Présentation du back office de CanoeGO, ○ Présentation des fonctionnalités : création de clients, création d'articles, processus d'achat d'articles, ○ Corrections de certaines fonctionnalités suites aux premiers tests ; ○ Création d'utilisateur : tests utilisateurs à prévoir au niveau de la FFCK pour vérifier tout le processus de gestion (client, structures, gestionnaire FFCK). <p><u>Semaine du 18 au 25 mai :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Test utilisateurs par la FFCK : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérification des fonctionnalités <ul style="list-style-type: none"> ▪ Client : réservation d'une prestation ▪ Structure : gestion de la réservation ▪ FFCK : gestion globale de la plateforme • Lien avec OBS pour l'import de toute la base de structures pour créer les fiches structures • Lien avec le prestataire de paiement Stripe pour les paiements en ligne • Créer le graphisme de la plateforme qui sera visible par les utilisateurs <p>WEBAPP SAISIE EN MASSE - CANOEGolib</p> <p>Depuis le début 2020, le secteur développement/formation travaille avec le comité d'experts du numérique dans le développement de ses outils numériques. Lors des différentes réflexions sur les travaux à mener, la fédération avait indiqué sa problématique recenser tous les pratiquants de passage au sein des structures sans que cette dernière soit en charge de recenser tous ces pratiquants.</p> <p>Pour pallier ce désagrément, les experts avaient conseillé à la FFCK de développer une webapp (plus facile d'utilisation, peu coûteuse par rapport à une application) permettant une saisie simplifiée des pratiquants et pratiquantes.</p> <p>Réalisé par un des experts, Franck KORMAN, le développement de cette webapp est désormais terminé.</p>



Fin du BEX à 20 h 00

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Zoungrana', written over two horizontal lines.